

Module n°1 : Entretien prénatal précoce - Réaliser un entretien prénatal précoce

Contexte

L'entretien prénatal précoce (EPP), créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du « Parcours des 1000 premiers jours », dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé.

Le déploiement de l'EPP est un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'en accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs parents concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages femmes doivent être en mesure à la fois :

- d'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP le plus précocement possible au cours de la grossesse,
- de réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant et permettre la mise en œuvre d'un travail en réseau autour des différents professionnels exerçant dans le cadre de la périnatalité.

Objectifs

- Réaliser un entretien prénatal précoce selon les recommandations de la HAS : de la conduite de l'entretien à la transmission et au travail en réseau
- Connaître les principes, objectifs, enjeux de l'EPP
- Maîtriser les techniques relationnelles permettant l'ouverture d'un dialogue et adapter sa posture
- Identifier les thèmes à aborder avec la femme en tenant compte des facteurs liés à son environnement (somatique, psycho-affectif et social)
- Identifier les compétences et vulnérabilités de la femme/du couple et la/le positionner en tant que partenaire de soins
- Repérer les partenaires, ressources et dispositifs locaux d'accompagnement en périnatalité et être en capacité de les solliciter si nécessaire
- Construire avec la femme/le couple les modalités de transmission aux autres professionnels et les mettre en œuvre
- Codéfinir avec la femme/le couple son parcours de soins

Renseignements complémentaires

Contact : Pôle formation - rhone.formation@anfh.fr

Programme

Jour 1

- Ce que devenir parent représente pour les femmes / couples
- Ce que l'accompagnement représente pour les professionnels
- Les techniques relationnelles permettant l'ouverture du dialogue dans le cadre de l'EPP
- Identification des thèmes à aborder et prise en compte des facteurs environnementaux (somatique, psycho-affectif, social) de la femme / du couple
- Compétences et vulnérabilités / modalités permettant de favoriser les ressources parentales

Jour 2

- Identification des ressources et dispositifs locaux d'accompagnement en périnatalité
- Typologies possibles d'actions coordonnées
- Construction des modalités de transmission aux autres professionnels
- Codéfinition du parcours de soins avec la femme/le couple en fonction de ses besoins
- Enjeux de décloisonnement des pratiques Ville / Hôpital / PMI

Public

Sages-femmes et Médecins

Sages-femmes, Médecins

Exercice

2026

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences